



TG/109/4
ORIGINAL : anglais
DATE : 2015-03-25

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PÉLARGONIUM DES FLEURISTES *

Code UPOV : PELAR_GRD; PELAR_DOM;
PELAR_CRI; PELAR_CDO

Pelargonium grandiflorum (Andrews) Willd.;
P. ×domesticum L. H. Bailey;
P. crispum (P. J. Bergius) L'Hér. et
P. crispum x *P. ×domesticum*

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Pelargonium grandiflorum</i> (Andrews) Willd.	Large-flower Pelargonium	Pélargonium des fleuristes	Edelpelargonie	
<i>P. ×domesticum</i> L. H. Bailey	Regal Pelargonium			Geranio
<i>P. crispum</i> (P. J. Bergius) L'Hér.	Crisped-leaf Pelargonium		Zitronenduft-Pelargonie	
<i>P. crispum</i> x <i>P. ×domesticum</i>				

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE.....	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION	6
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES	7
6.5 LEGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	13
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES	13
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	13
9. BIBLIOGRAPHIE	18
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	19

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Pelargonium grandiflorum* (Andrews) Willd.; *P. ×domesticum* L. H. Bailey; *P. crispum* (P. J. Bergius) L'Hér. et *P. crispum* x *P. ×domesticum*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 boutures racinées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1 % et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : hauteur (caractère 1)
- b) Fleur : largeur (caractère 11)
- c) Pétale supérieur : couleur principale de la partie centrale (caractère 18)
- d) Pétale inférieur : couleur principale de la partie centrale (caractère 24)
- c) et d) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose clair
 - Gr. 3 : rose moyen
 - Gr. 4 : rose foncé
 - Gr. 5 : rouge clair
 - Gr. 6 : rouge moyen
 - Gr. 7 : rouge foncé
 - Gr. 8 : pourpre
 - Gr. 9 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedadesejemplo	Note/ Nota
1. VG/ MS (*) (+)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	very short	très courte	sehr niedrig	muy baja	Kuegrapipink	1
	short	courte	niedrig	baja	Cambi	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pacperfu	5
	tall	haute	hoch	alta	Tingsat	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Darmsten	9
	extremely tall	extrêmement haute	extrem hoch	extremadamente alta	Tingmoz	11
2. VG/ MS (*) (+)	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	FLOREG 01	3
	medium	moyenne	mittel	media	Kuegramerl	5
	broad	large	breit	ancha	Cambi	7
3. VG/ MS (*) (+)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (a)	short	court	kurz	corto	Randy	3
	medium	moyen	mittel	medio	Kuegramerl	5
	long	long	lang	largo	OGLGER 3067	7
4. VG/ MS (*) (+)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (a)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Randy	3
	medium	moyen	mittel	medio	Cambi	5
	broad	large	breit	ancho	Camstra	7
5. VG (*) (+)	Leaf blade: base	Limbe : base	Blattspreite: Basis	Limbo: base		
QN (a)	very open	très ouverte	weit offen	muy abierta		1
	slightly open	légèrement ouverte	etwas offen	ligeramente abierta		3
	closed	fermée	geschlossen	cerrada		5
	slightly overlapping	légèrement chevauchante	gering überlappend	ligeramente solapada		7
	strongly overlapping	fortement chevauchante	stark überlappend	fuertemente solapada		9
6. VG (*) (+)	Leaf blade: depth of sinus	Limbe : profondeur du sinus	Blattspreite: Tiefe der Einbuchtungen	Limbo: profundidad de los senos		
QN (a)	absent or very shallow	absent ou très peu profond	fehlend oder sehr flach	ausentes o muy poco profundos		1
	shallow	peu profond	flach	poco profundos		3
	medium	moyen	mittel	medios		5
	deep	profond	tief	profundos		7
	very deep	très profond	sehr tief	muy profundos		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedadesejemplo	Note/ Nota
7. VG (+)	Leaf blade: indentation of margin	Limbe : denticulations du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: indentación del borde		
QN (a)	absent or very shallow	absentes ou très peu profondes	fehlend oder sehr flach	ausente o muy poco profunda		1
	shallow	peu profondes	flach	poco profunda		2
	medium	moyennes	mittel	medio		3
	deep	profondes	tief	profunda		4
8. VG (*) (+)	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL (a)	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
9. VG (+)	Leaf blade: intensity of green color	Limbe : intensité de la couleur verte	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde		
QN (a)	light	faible	hell	claro	Sarah Don	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Randy	3
	dark	forte	dunkel	oscuro		5
10. VG/MS (+)	Flower: length	Fleur : longueur	Blüte: Länge	Flor: longitud		
QN	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Randy	1
	short	courte	kurz	corta	Pacburg	3
	medium	moyenne	mittel	media	Cambi	5
	long	longue	lang	larga	Camstra	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Regscho	9
	extremely long	extrêmement longue	extrem lang	extremadamente larga		11
11. VG/MS (*) (+)	Flower: width	Fleur : largeur	Blüte: Breite	Flor: anchura		
QN	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Randy	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Pacburg	3
	medium	moyenne	mittel	media	Cambi	5
	broad	large	breit	ancha	Camstra	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Regscho	9
	extremely broad	extrêmement large	extrem breit	extremadamente ancha	Amarena	11
12. VG/MS (*) (+)	Sepal: length	Sépale : longueur	Kelchblatt: Länge	Sépalo: longitud		
QN	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Kuegrapiso	1
	short	court	kurz	corto	Randy	2
	medium	moyen	mittel	medio	Camdared	3
	long	long	lang	largo	Kuegramerl	4
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Camstra	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedadesejemplo	Note/ Nota
13. VG/ MS (+)	Sepal: width	Sépale : largeur	Kelchblatt: Breite	Sépalo: anchura		
QN	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Randy	1
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Kuegrapidue	2
	medium	moyen	mittel	medio	Cambi	3
	broad	large	breit	ancho	Reglav	4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho	FLOREG 01	5
14. VG (+)	Pedice! : anthocyanin coloration	Pédicelle : pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Pedículo: pigmentación antocianica		
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Regscho	1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte	Randy, Virginia	3
15. VG (*) (+)	Upper petal: undulation of margin	Pétale supérieur : ondulation du bord	Oberes Blütenblatt: Wellung des Randes	Pétalo superior: ondulación del borde		
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Pasperfu	1
	weak	faible	gering	débil	Cambi	2
	medium	moyenne	mittel	media	Kuegramerl	3
	strong	forte	stark	fuerte	OGLGER 6037	4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	OGLGER 3067	5
16. VG (*) (+)	Upper petal: main color of margin	Pétale supérieur : couleur principale du bord	Oberes Blütenblatt: Hauptfarbe des Randes	Pétalo superior: color principal del borde		
PQ (b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
17. VG (*) (+)	Upper petal: main color between margin and middle	Pétale supérieur : couleur principale de la partie située entre le bord et la partie centrale	Oberes Blütenblatt: Hauptfarbe zwischen Rand und Mitte	Pétalo superior: color principal entre el borde y la zona media		
PQ (b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
18. VG (*) (+)	Upper petal: main color of middle	Pétale supérieur : couleur principale de la partie centrale	Oberes Blütenblatt: Hauptfarbe der Mitte	Pétalo superior: color principal de la zona media		
PQ (b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedadesejemplo	Note/ Nota
19. (*) (+)	VG Upper petal: size of central marking	Pétale supérieur : taille de l'ornementation centrale	Oberes Blütenblatt: Größe der mittigen Zeichnung	Pétalo superior: tamaño de la ornamentación central		
QN	absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña		1
	small	petite	klein	pequeña		3
	medium	moyenne	mittel	mediana		5
	large	grande	groß	grande		7
	very large	très grande	sehr groß	muy grande		9
20. (*) (+)	VG Upper petal: size of differently colored zone at base	Pétale supérieur : taille de la zone à la base de couleur différente	Oberes Blütenblatt: Größe der andersfarbigen Zone an der Basis	Pétalo superior: tamaño de la zona en la base de color diferente		
QN	absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña		1
	small	petite	klein	pequeña		2
	medium	moyenne	mittel	mediana		3
	large	grande	groß	grande		4
	very large	très grande	sehr groß	muy grande		5
21. (*) (+)	VG Upper petal: color of zone at base	Pétale supérieur : couleur de la zone à la base	Oberes Blütenblatt: Farbe der Zone an der Basis	Pétalo superior: color de la zona en la base		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
22. (*) (+)	VG Lower petal: main color of margin	Pétale inférieur : couleur principale du bord	Unteres Blütenblatt: Hauptfarbe des Randes	Pétalo inferior: color principal del borde		
PQ	(b) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
23. (*) (+)	VG Lower petal: main color between margin and middle	Pétale inférieur : couleur principale de la partie située entre le bord et la partie centrale	Unteres Blütenblatt: Hauptfarbe zwischen Rand und Mitte	Pétalo inferior: color principal entre el borde y la zona media		
PQ	(b) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
24. (*) (+)	VG Lower petal: main color of middle	Pétale inférieur : couleur principale de la partie centrale	Unteres Blütenblatt: Hauptfarbe der Mitte	Pétalo inferior: color principal de la zona media		
PQ	(b) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
25. (*) (+)	VG Lower petal: size of central marking	Pétale inférieur : taille de l'ornementation centrale	Unteres Blütenblatt: Größe der mittigen Zeichnung	Pétalo inferior: tamaño de la ornamentación central		
QN	absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña		1
	small	petite	klein	pequeña		3
	medium	moyenne	mittel	mediana		5
	large	grande	groß	grande		7
	very large	très grande	sehr groß	muy grande		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedadesejemplo	Note/ Nota
26. (*) (+)	VG Lower petal: size of differently colored zone at base	Pétale inférieur : taille de la zone à la base de couleur différente	Unteres Blütenblatt: Größe der andersfarbigen Zone an der Basis	Pétalo inferior: tamaño de la zona en la base de color diferente		
QN	absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña		1
	small	petite	klein	pequeña		2
	medium	moyenne	mittel	media		3
	large	grande	groß	grande		4
	very large	très grande	sehr groß	muy grande		5
27. VG	Lower petal: color of zone at base	Pétale inférieur : couleur de la zone à la base	Unteres Blütenblatt: Farbe der Zone an der Basis	Pétalo inferior: color de la zona en la base		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les observations doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la feuille doivent être faites sur la face supérieure de feuilles pleinement développées de la partie centrale de la plante.
- (b) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur plus foncée est considérée comme la couleur principale.

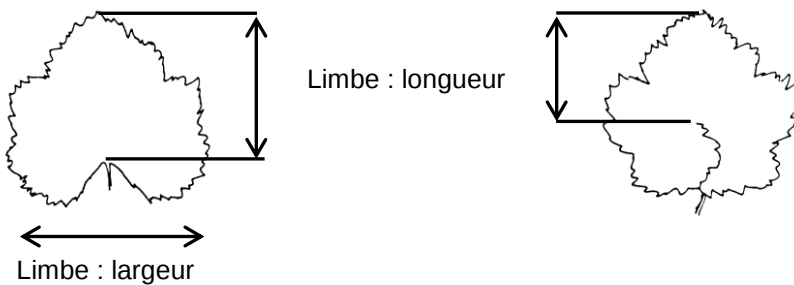
8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : hauteur

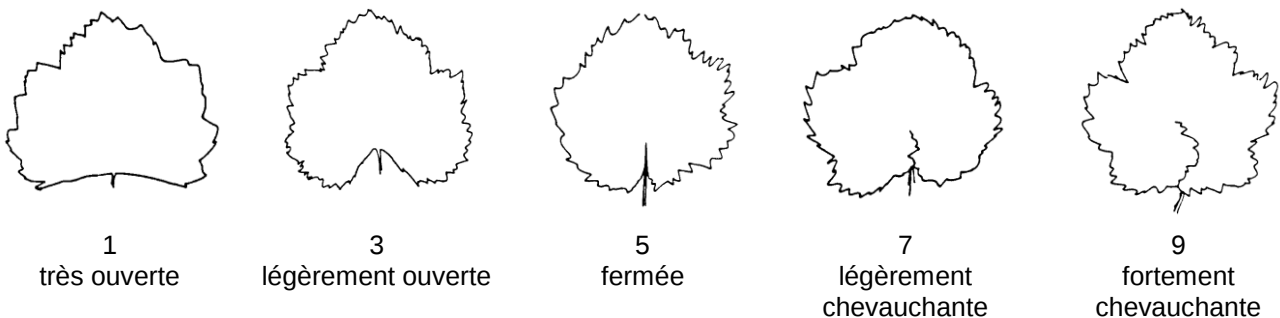
La hauteur de la plante doit être observée sur la tige la plus longue, du sol à l'extrémité des fleurs sommitales.

Ad. 3 : Limbe : longueur

Ad. 4 : Limbe : largeur

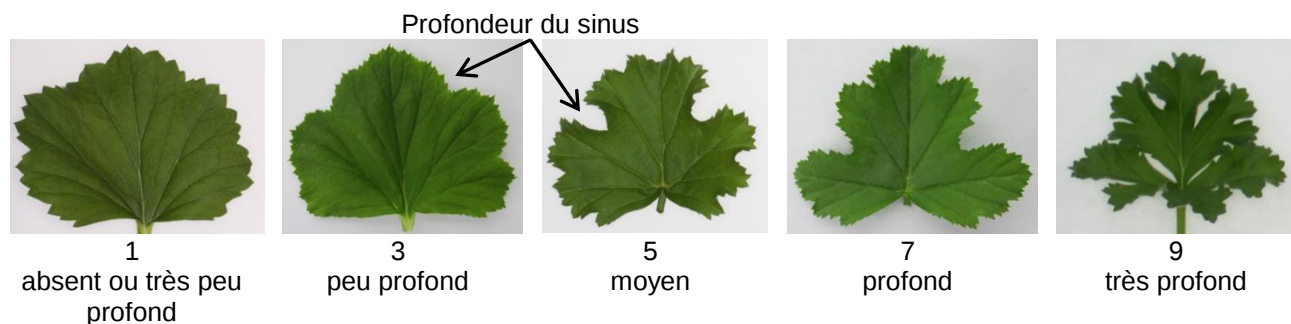


Ad. 5 : Limbe : base

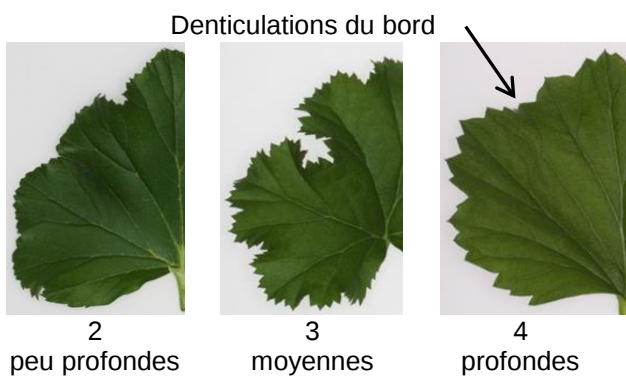


Ad. 6 : Limbe : profondeur du sinus

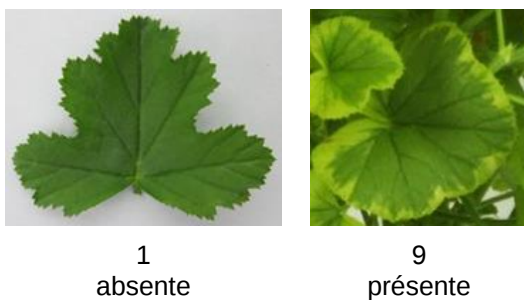
La profondeur du sinus doit être observée sur le sinus le plus profond. Elle est évaluée par rapport à la taille du limbe.



Ad. 7 : Limbe : denticulations du bord



Ad. 8 : Limbe : panachure

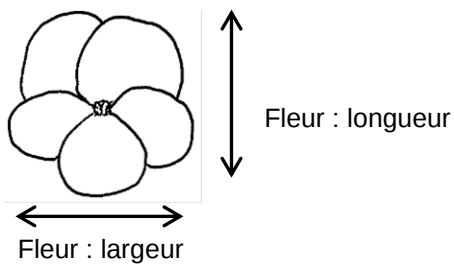


Ad. 9 : Limbe : intensité de la couleur verte

Dans le cas de feuilles présentant une panachure, l'observation doit porter sur la couleur de la surface la plus grande.

Ad. 10 : Fleur : longueur

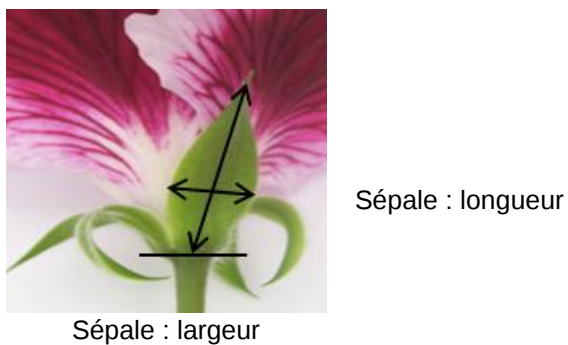
Ad. 11 : Fleur : largeur



Ad. 12 : Sépale : longueur

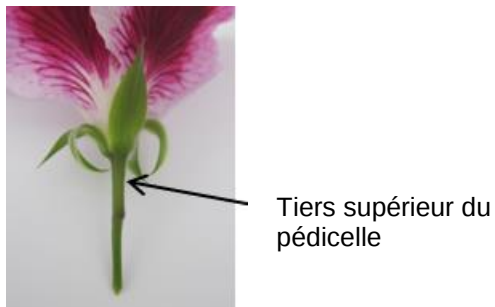
Ad. 13 : Sépale largeur

L'observation doit porter sur le sépale le plus large.

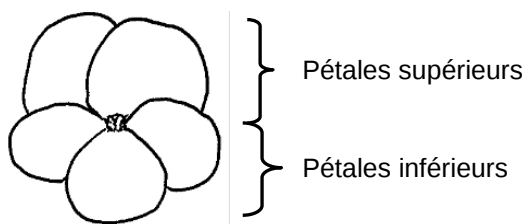


Ad. 14 : Pédicelle : pigmentation anthocyanique

La pigmentation anthocyanique doit être observée sur le tiers supérieur du pédicelle.



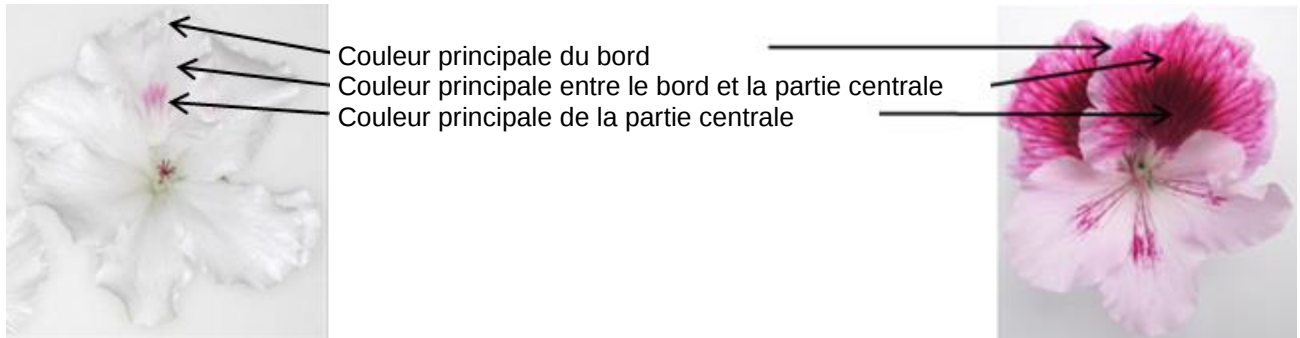
Ad. 15 : Pétale supérieur : ondulation du bord



Ad. 16 : Pétale supérieur : couleur principale du bord

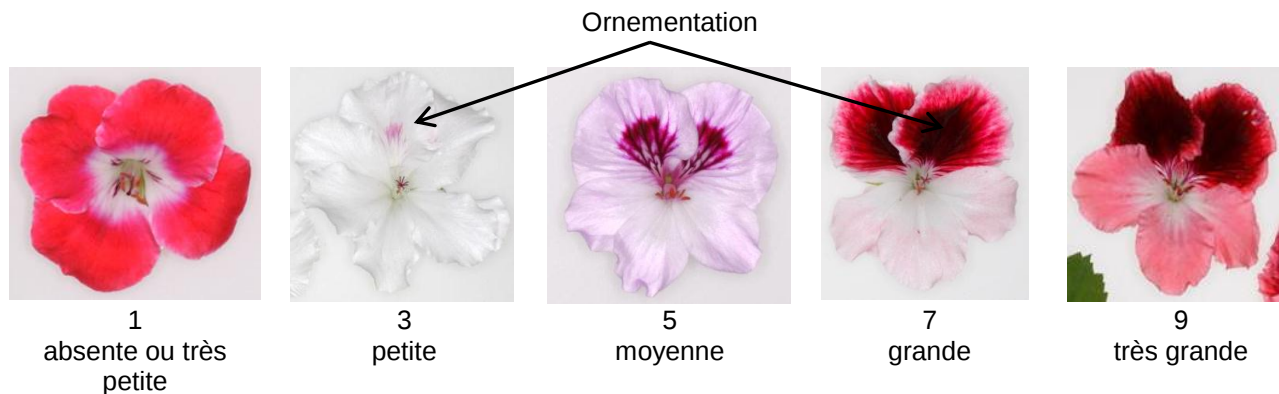
Ad. 17 : Pétale supérieur : couleur principale de la partie située entre le bord et la partie centrale

Ad. 18 : Pétale supérieur : couleur principale de la partie centrale

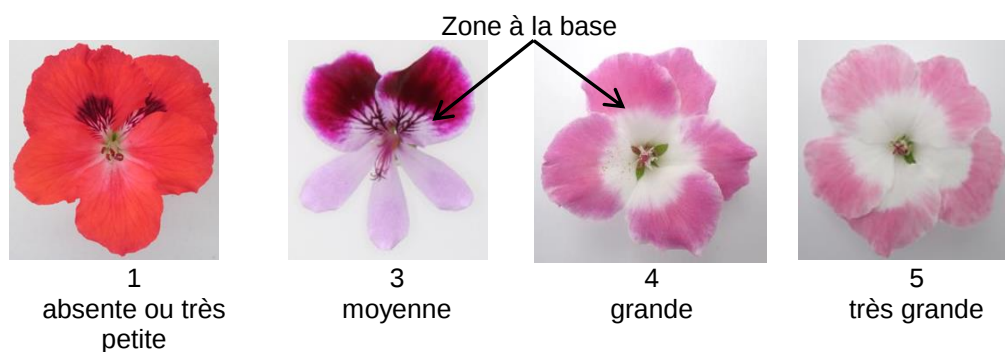


Pour les variétés présentant une ornementation centrale sur le pétale supérieur, la couleur principale de la partie centrale est celle de l'ornementation centrale lorsque sa taille est supérieure à la note très petite à petite (note 2 dans le caractère 19).

Ad. 19 : Pétale supérieur : taille de l'ornementation centrale



Ad. 20 : Pétale supérieur : taille de la zone à la base de couleur différente

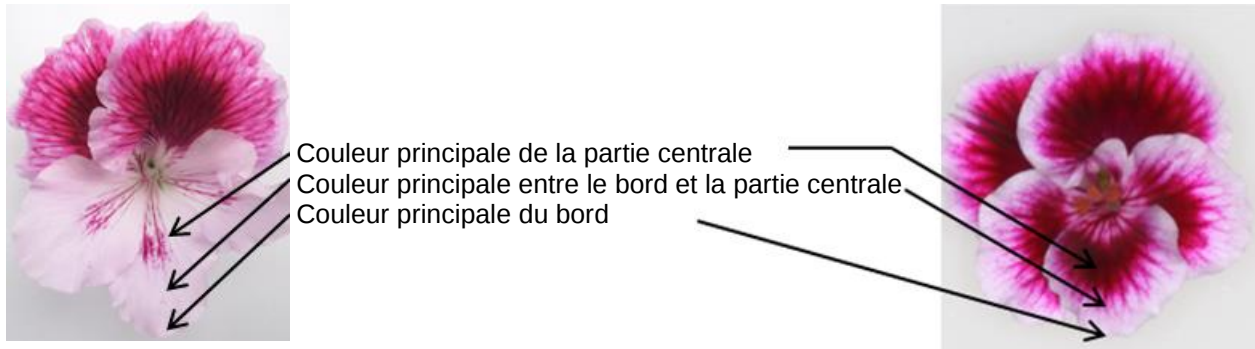


La taille de la zone est mesurée par rapport à la taille du pétale supérieur.

Ad. 22 : Pétale inférieur : couleur principale du bord

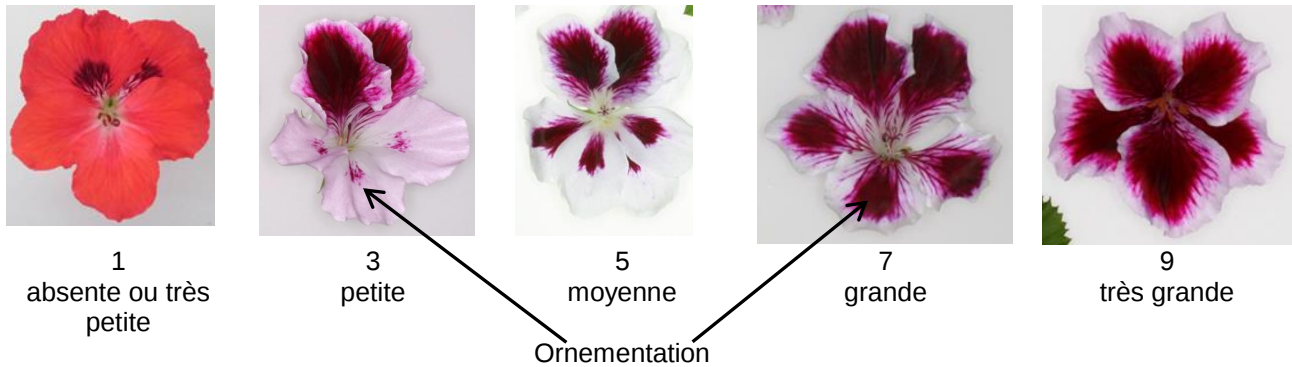
Ad. 23 : Pétale inférieur : couleur principale de la partie située entre le bord et la partie centrale

Ad. 24 : Pétale inférieur : couleur principale de la partie centrale

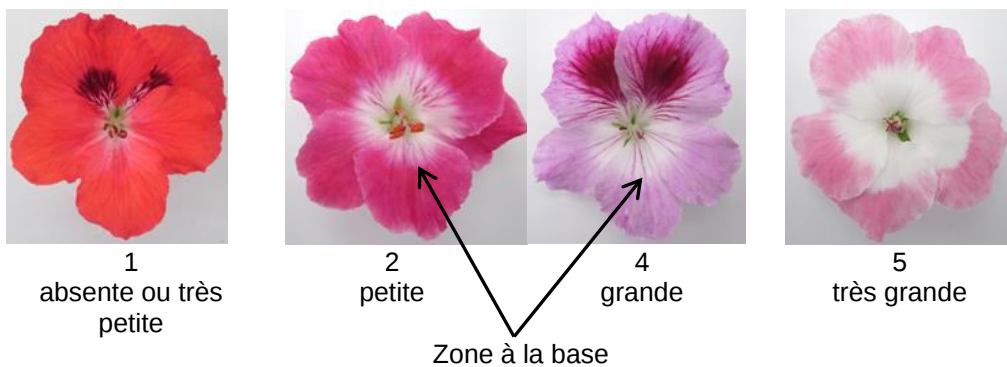


Pour les variétés présentant une ornementation centrale sur le pétale inférieur, la couleur principale de la partie centrale est celle de l'ornementation centrale lorsque sa taille est supérieure à la note très petite à petite (note 2 dans le caractère 25).

Ad. 25 : Pétale inférieur : taille de l'ornementation centrale



Ad. 26 : Pétale inférieur : taille de la zone à la base de couleur différente



La taille de la zone est mesurée par rapport à la taille du pétale inférieur.

9. Bibliographie

Maatsch, R. et al,1977: Pelargonien. Verlag Paul Parey, Berlin, Hamburg, DE

Miller, D., 1996: Pelargoniums. B.T. Batsford Ltd, London, UK

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale	
--	--

1. Objet du questionnaire technique	
1.1 Genre	Pelargonium L.
1.2 Espèces (veuillez compléter)	
1.2.1 Nom botanique	Pelargonium grandiflorum (Andrews) Willd. []
1.2.2 Nom botanique	Pelargonium xdomesticum L.H. Bailey []
1.2.3 Nom botanique	Pelargonium crispum (P.J. Bergius) L'Hér. []
1.3 Hybride	P. crispum x P. xdomesticum []
Autre (veuillez préciser)	[]

2. Demandeur	
Nom	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopieur	
Adresse électronique	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
Dénomination proposée (le cas échéant)	
Référence de l'obtenteur	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)			
	Caractères	Exemples	Note
5.1 (1)	Plante : hauteur		
	très courte	Kuegrapipink	1[]
	très courte à courte		2[]
	courte	Cambi	3[]
	courte à moyenne		4[]
	moyenne	Pacperfu	5[]
	moyenne à haute		6[]
	haute	Tingsat	7[]
	haute à très haute		8[]
	très haute	Darmsten	9[]
	très haute à extrêmement haute		10[]
	extrêmement haute	Tingmoz	11[]
5.2 (11)	Fleur : largeur		
	très étroite	Randy	1[]
	très étroite à étroite		2[]
	étroite	Pacburg	3[]
	étroite à moyenne		4[]
	moyenne	Cambi	5[]
	moyenne à large		6[]
	large	Camstra	7[]
	large à très large		8[]
	très large	Regscho	9[]
	très large à extrêmement large		10[]
	extrêmement large	Amarena	11[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple	Note
5.3 i (16) Pétale supérieur : couleur principale du bord		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.3 ii (16) Pétale supérieur : couleur principale du bord		
blanc		1[]
rose clair		2[]
rose moyen		3[]
rose foncé		4[]
rouge clair		5[]
rouge moyen		6[]
rouge foncé		7[]
pourpre		8[]
violet		9[]
autre couleur (préciser laquelle)		10[]
5.4 i (18) Pétale supérieur : couleur principale de la partie centrale		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.4 ii (18) Pétale supérieur : couleur principale de la partie centrale		
blanc		1[]
rose clair		2[]
rose moyen		3[]
rose foncé		4[]
rouge clair		5[]
rouge moyen		6[]
rouge foncé		7[]
pourpre		8[]
violet		9[]
autre couleur (préciser laquelle)		10[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple	Note
5.5 i (22) Pétale inférieur : couleur principale du bord		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.5 ii (22) Pétale inférieur : couleur principale du bord		
blanc		1[]
rose clair		2[]
rose moyen		3[]
rose foncé		4[]
rouge clair		5[]
rouge moyen		6[]
rouge foncé		7[]
pourpre		8[]
violet		9[]
autre couleur (préciser laquelle)		10[]
5.6 i (24) Pétale inférieur : couleur principale de la partie centrale		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.6 ii (24) Pétale inférieur : couleur principale de la partie centrale		
blanc		1[]
rose clair		2[]
rose moyen		3[]
rose foncé		4[]
rouge clair		5[]
rouge moyen		6[]
rouge foncé		7[]
pourpre		8[]
violet		9[]
autre couleur (préciser laquelle)		10[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
Observations:			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.4 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen.

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]